

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW, code 70

Hebdos régionaux de Lanaudière, de Laval, des Laurentides, de la Montérégie et de Montréal

**Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie (secteur nord)**

**DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE LUNDI 28 JANVIER 2008 À 19 HEURES**

**Québec, le 14 janvier 2008** – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. François Lafond, président, secondé par M<sup>me</sup> Lucie Bigué et M. Pierre Fortin, commissaires, tient la première partie de l'audience publique sur le *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie (secteur nord) par BFI Usine de triage Lachenaie ltée.* L'audience publique aura lieu à compter du **lundi 28 janvier 2008 à 19 heures** et se tiendra au **Centre récréatif de Repentigny, situé au 740, rue Pontbriand à Repentigny**. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

Les séances de la première partie de l'audience seront diffusées en mode audio et en direct dans le site Internet du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

**UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES**

**1. S'informer**

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

**2. S'exprimer**

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le lundi 3 mars 2008, au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 28 mai 2008, à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp. Par la suite, la ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

**OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?**

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- **bibliothèque de Terrebonne, secteur Lachenaie, 3060, chemin Saint-Charles, Terrebonne ;**

- **bibliothèque municipale de Mascouche**, 3015, avenue des Ancêtres, Mascouche ;
- **bibliothèque municipale de Repentigny**, 1, place d'Évry, Repentigny.

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE concernant le projet à l'adresse suivante : [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

## **LE PROJET**

BFI Usine de triage Lachenaie ltée (BFI-UTL ltée) exploite un lieu d'enfouissement technique (LET) à Terrebonne (secteur Lachenaie), en banlieue de Montréal. Le territoire desservi par BFI-UTL ltée regroupe les régions administratives de Lanaudière, des Laurentides, de Laval, de la Montérégie et de Montréal. Au rythme de l'enfouissement annuel actuel de 1 300 000 t, le remplissage du site existant, déjà autorisé en 2004, serait complété en mai 2008. Le projet consiste à agrandir le site en direction nord, sur des terrains adjacents à ceux qui sont présentement utilisés. L'agrandissement permettrait au promoteur de répondre à une partie des besoins d'enfouissement de sa clientèle actuelle, jusqu'à concurrence de 26 500 000 m<sup>3</sup> et ce, pour les 17 prochaines années. À l'exception de la surélévation de la cellule d'enfouissement limitée cette fois à 40 m, le projet est, dans son ensemble, similaire à celui autorisé par décret en 2004.

Le promoteur propose d'aménager une cellule d'enfouissement d'une superficie de 92 ha qui serait remplie en trois étapes. La cellule serait subdivisée en deux parties, séparées par une berme centrale en argile de 54 m de largeur. Une fois ces deux parties remplies, le comblement de la partie centrale serait amorcé. L'exploitation de cette nouvelle cellule d'enfouissement pourrait s'effectuer à l'aide des équipements existants tels que les installations de captage et de traitement du lixiviat, le système de captage, d'élimination et de valorisation des biogaz. BFI-UTL ltée prévoit commencer l'exploitation de la nouvelle cellule en 2008 et ce, jusqu'en 2025. Les coûts sont estimés à 2 M\$ pour l'aménagement de la phase d'avant-projet et à 11,845 M\$ par an pour la phase d'exploitation.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Renée Poliquin, coordonnatrice du secrétariat de la commission, en composant le 418 643-7447 poste 424 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [letlachenaie@bape.gouv.qc.ca](mailto:letlachenaie@bape.gouv.qc.ca).

## **QU'EST-CE QUE LE BAPE ?**

Le BAPE est un organisme d'information et de consultation publiques qui permet aux citoyens de s'exprimer sur un projet et d'intervenir dans le processus décisionnel menant à l'autorisation ou non d'un projet. Le BAPE accomplit les mandats qui lui sont confiés par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, notamment le mandat d'information et de consultation publiques d'une durée de 45 jours ainsi que celui d'audience publique d'une durée maximale de 4 mois et celui de médiation d'une durée d'environ 2 mois.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le BAPE a reçu le mandat de tenir une audience publique sur le *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie (secteur nord)*.